



Conseil de sécurité

Distr. générale
14 janvier 2021
Français
Original : anglais

Lettre datée du 13 janvier 2021, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de l'exposé présenté par M. Mohamed Ibn Chambas, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel ; et des déclarations faites par les représentantes et représentants de la Chine, de l'Estonie, de la France, de l'Inde, de l'Irlande, du Kenya (au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité – le Kenya, le Niger et la Tunisie – et de Saint-Vincent-et-les Grenadines), du Mexique, de la Norvège, de la Fédération de Russie, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, des États-Unis d'Amérique et du Viet Nam, à l'occasion de la visioconférence sur la question « Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest », tenue le lundi 11 janvier 2021.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre du 7 mai 2020, adressée aux représentantes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/372), qui a été convenue en raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le texte de l'exposé et des déclarations sera publié en tant que document du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) Tarek **Ladeb**



Annexe I

Exposé de M. Mohamed Ibn Chambas, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel

J'ai l'honneur de présenter aujourd'hui au Conseil de sécurité le dernier rapport en date du (S/2020/1293) du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS).

Qu'il me soit tout d'abord permis de féliciter les nouveaux membres, à savoir l'Inde, l'Irlande, le Kenya, le Mexique et la Norvège, qui siègent désormais au Conseil.

La présente réunion se tient dans le contexte d'une année marquée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui a entraîné de multiples difficultés pour tous les pays du monde sans exception, plongeant la plupart des pays de la région dans une récession et entraînant une réaffectation des ressources initialement destinées aux investissements productifs et à la lutte contre l'insécurité.

Malgré les difficultés, je tiens à féliciter la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et ses États membres pour leur gestion de la pandémie de COVID-19, qui a permis d'en contenir les retombées, d'aider les personnes vulnérables et d'atténuer les perturbations économiques.

Maintenant que nous sommes confrontés à une seconde vague de la pandémie, et même si nous sommes soulagés que des vaccins sont en train d'être distribués, il importe plus que jamais que nous collaborions pour appliquer les nombreuses leçons que nous avons apprises concernant l'amélioration de la gouvernance et la fourniture de services essentiels pour que les sociétés en ressortent plus aptes, plus sûres et plus résilientes.

Cette résilience a été mise à si rude épreuve nulle part qu'au Sahel, où un climat de plus en plus instable a provoqué des inondations massives, qui ont touché plus de 1,7 million de personnes et entraîné la destruction des maisons et des moyens de subsistance.

Je félicite également la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel), qui travaille en tandem avec de nombreux partenaires internationaux, notamment la force française de l'opération Barkhane et le groupement européen de forces Takuba, ainsi que la Force multinationale mixte et les armées nationales des pays du Sahel et du bassin du lac Tchad, qui, ensemble, ont combattu courageusement les militants et les extrémistes sur plusieurs fronts.

Pourtant, l'insécurité continue de régner et de porter atteinte à des vies innocentes. Après la fin de la saison des pluies, des militants ont de nouveau organisé des attaques meurtrières audacieuses, notamment au Niger, où, il y a neuf jours, plus de 100 personnes sont mortes dans une seule attaque. Malgré d'importants succès, l'insécurité s'est étendue à de nouvelles régions auparavant considérées comme sûres, telles que le nord-ouest du Nigéria, où les militants sont de connivence avec des bandits et d'autres réseaux criminels. En outre, selon le Bureau maritime international, 90 % des cas de piraterie maritime et de détournement de navires dans le monde se produisent dans le golfe de Guinée.

En raison de l'insécurité actuelle, la situation humanitaire s'est encore aggravée, provoquant de nouveaux déplacements de population. Le nombre total de déplacés et de réfugiés atteint désormais près de 5 millions, soit 1,4 million de plus qu'en 2019. Derrière ces chiffres, il y a des millions de vies humaines qui sont dévastées et des centaines de milliers d'enfants qui sont privés d'une éducation qui pourrait changer leur vie.

Depuis mon précédent exposé au Conseil (voir S/2020/706), cinq élections présidentielles, trois élections législatives et deux élections locales ont été organisées en Afrique de l'Ouest. Malgré la COVID-19, les organismes de gestion des élections ont pu maintenir le calendrier électoral et ont démontré des capacités techniques impressionnantes qui ont permis d'organiser et de mener à bien les élections. Par ailleurs, les élections sont de plus en plus financées exclusivement à partir des budgets nationaux. Malgré les difficultés et les niveaux inacceptables de violence en Guinée et en Côte d'Ivoire, les élections se sont globalement bien déroulées.

Au Burkina Faso, le dialogue entre les acteurs politiques a abouti à un résultat qui a été accepté par tous. Les perdants ont félicité le Président Roch Marc Christian Kaboré pour son second mandat et se sont engagés à travailler ensemble pour lutter contre l'insécurité. La récente nomination d'un Ministre de la réconciliation nationale est un pas dans la bonne direction.

Je me félicite également du déroulement pacifique des élections générales au Niger, le 27 novembre, qui devraient marquer la toute première transition démocratique d'un Chef d'État élu à un autre dans le pays. Lors de ma récente visite dans le pays, j'ai appelé les Nigériens à maintenir cette attitude exemplaire lors du second tour de l'élection présidentielle, prévu le 21 février prochain.

Au Ghana, qui a déjà une tradition de passation pacifique des pouvoirs, les élections ont été globalement pacifiques, tandis que les désaccords qui subsistent sur les résultats sont en train d'être tranchés par les tribunaux.

Pour appuyer ces processus, l'UNOWAS a organisé des instances de consultation avec les parties prenantes au Burkina Faso, au Ghana et au Niger, au cours desquelles les candidats et les parties prenantes nationales se sont engagés en faveur des processus consultatifs et consensuels, contribuant ainsi à des résultats pacifiques dans ces pays. J'ai également effectué plusieurs missions de bons offices en Guinée et en Côte d'Ivoire avant, pendant et après les élections. Tout au long de ces processus, l'UNOWAS a travaillé en étroite collaboration avec la CEDEAO, l'Union africaine et d'autres partenaires internationaux.

En outre, à l'heure où nous parlons, de nouvelles consultations entre les partis politiques en vue d'une éventuelle réévaluation du projet de Constitution sont en cours en Gambie, après son rejet par le Parlement en septembre, malgré deux années de larges consultations dans le pays et avec la diaspora.

En Côte d'Ivoire, je me félicite de la nomination d'un Ministre de la réconciliation nationale et du lancement d'un processus de dialogue national visant à rétablir la cohésion nationale après un processus électoral caractérisé par de nombreux désaccords. Je salue l'annonce faite par le Front populaire ivoirien de son intention de présenter des candidats aux prochaines élections législatives. À deux mois seulement des élections, qui sont prévues pour le 6 mars prochain, j'exhorte tous les acteurs nationaux à surmonter leurs doléances personnelles et à faire des gestes sincères de réconciliation pour en finir avec le passé qui les hante et tourner ainsi une page décisive afin d'avancer vers une Côte d'Ivoire unie et prospère.

Au Bénin, où une élection présidentielle est prévue en avril, j'appelle les autorités nationales et tous les acteurs politiques à trouver un terrain d'entente pour faire en sorte que l'élection soit plus inclusive que les élections législatives de 2019, qui avaient donné lieu à des violences post-électorales.

Les élections sont des événements ponctuels, mais la démocratie est un processus constant de négociation et de concertation, et le dialogue est un cadre important pour forger un consensus national. Dans cet esprit, je me félicite de voir le Président mauritanien Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani tendre la main à l'opposition et aux communautés qui ont toujours été marginalisées.

En Guinée, les actes de violence politique et intercommunautaire ont fait davantage de victimes. Malheureusement, au lieu de mettre fin aux différends, les élections ont exacerbé des griefs profondément ancrés. J'invite les Guinéens à œuvrer de concert pour mettre le pays sur la voie du dialogue afin d'aborder de manière consensuelle les questions litigieuses qui ont perturbé le dernier cycle électoral. Cela permettrait de renforcer la cohésion sociale et l'inclusion, de promouvoir la réconciliation et, en fin de compte, de libérer l'énorme potentiel du pays.

En Guinée-Bissau voisine, la fermeture du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, le 31 décembre, après 20 années de présence de la mission des Nations Unies dans le pays, a constitué un moment propice pour que les Bissau-Guinéens se réunissent et s'accordent sur une nouvelle Constitution plus adaptée aux réalités du pays, brisant ainsi le cycle des bouleversements politiques, de la violence et des problèmes complexes de gouvernance. En nous inspirant des enseignements tirés d'autres clôtures et transitions de missions des Nations Unies, nous avons, avec la CEDEAO, le Coordonnateur résident et l'équipe de pays des Nations Unies, établi de solides mécanismes de collaboration pour accompagner la Guinée-Bissau dans la marche à suivre.

Pour relever les défis multidimensionnels au Sahel, l'UNOWAS collabore étroitement avec le G5 Sahel pour appuyer la mise en œuvre du Programme d'investissements prioritaires et de la Stratégie régionale de la Commission du bassin du lac Tchad en faveur de la stabilisation, du redressement et de la résilience. Le plan d'appui à la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, qui s'adresse davantage aux donateurs, a mis l'accent sur les questions transfrontières et transversales, notamment la protection, les droits de la personne et les changements climatiques.

Les femmes et les jeunes de la région ont été les plus touchés par la pandémie de COVID-19. Une évaluation conjointe menée par l'UNOWAS, en collaboration avec la CEDEAO, sur l'application de la résolution 1325 (2000) a mis en évidence les progrès accomplis dans les domaines de la coordination et de la programmation. Je juge encourageante la mise en place de plans d'action dans 14 des 16 pays de la région. Je me réjouis également que le Conseil continue à accorder la plus grande attention à cette question. L'éducation des filles reste un levier essentiel pour le développement. La volonté politique et les ressources nécessaires à la mise en œuvre des différents instruments, en particulier l'éducation des filles, doivent donc rester une priorité.

Nous devons nous attaquer aux causes profondes de l'exclusion, que nous ne connaissons que trop, renforcer la gouvernance démocratique et donner une impulsion nouvelle et décisive à la lutte contre l'insécurité.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance au Conseil pour son soutien continu à la mise en œuvre du mandat de l'UNOWAS, tout en réaffirmant notre volonté de continuer d'accompagner les acteurs nationaux et régionaux pour faire avancer la paix et la stabilité en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

Annexe II

Déclaration de M. Dai Bing, Représentant permanent adjoint de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : chinois]

Je remercie le Représentant spécial Chambas de son exposé.

La situation en Afrique de l'Ouest et dans la région du Sahel est globalement stable. Les pays de la région luttent activement contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), et beaucoup ont surmonté les difficultés posées par cette dernière et mené à terme des programmes politiques importants, tels que la tenue d'élections générales. Le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) a déployé des efforts intenses de médiation et accompli un travail considérable, que la Chine salue. Par ailleurs, les pays de la région doivent encore relever de nombreux défis pour maintenir la paix, la stabilité et le développement. En ce qui concerne le rapport du Secrétaire général (S/2020/1293) et la situation dans la région, je tiens à souligner les points suivants.

Premièrement, nous devons continuer d'aider les pays de la région à mettre en place des moyens de défense contre la pandémie. Dans le cadre de la situation actuelle désastreuse causée par la pandémie mondiale, il y a eu quelques rechutes dans la région. Pour cette raison, il ne peut y avoir de relâchement dans les efforts de lutte contre la COVID-19. La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'UNOWAS doivent unir les pays de la région, renforcer la prévention et le contrôle conjoints et coopérer en matière d'échange d'informations, de méthodes de détection et de traitement clinique.

La Chine a distribué des lots de fournitures pour lutter contre la pandémie aux pays de la région et envoyé des groupes d'experts médicaux au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Guinée et en Gambie. Nous continuerons à soutenir fermement les pays de la région dans la lutte contre la pandémie, à fournir du matériel médical aux pays qui en ont besoin, à mettre en commun notre expérience en matière de diagnostic et de traitement, à promouvoir la coopération entre les hôpitaux chinois et africains et à nous efforcer de rendre les vaccins accessibles et abordables.

La construction avec l'aide de la Chine du Centre africain de contrôle des maladies a officiellement débuté il y a quelques jours. Tout en veillant à ce que le Centre soit bien construit, nous aiderons l'Afrique à améliorer son système de santé publique et ses moyens d'intervention d'urgence et les populations africaines à vaincre rapidement la pandémie.

Deuxièmement, nous devons continuer à consolider la stabilité politique générale. La Côte d'Ivoire, la Guinée, le Burkina Faso, le Ghana et le Niger ont tenu des élections générales, et la Guinée-Bissau a réglé le contentieux relatif à son élection générale. Sur la base de ce nouveau point de départ, les parties concernées doivent œuvrer de concert pour promouvoir le développement national, ainsi qu'une paix et une stabilité durables, dans l'intérêt à long terme des pays et de la région. Alors que le Mali a entamé son processus de transition, la Gambie, le Bénin, le Tchad et Cabo Verde tiendront des élections générales cette année. Toutes les parties doivent régler leurs différends par la voie du dialogue et de la concertation, afin d'instaurer un climat favorable à la tenue pacifique des élections. La communauté internationale, tout en respectant la souveraineté des pays concernés et la volonté des populations locales, doit encourager l'Union africaine, la CEDEAO et les autres organisations régionales et sous-régionales à jouer un rôle plus important, à aider l'Afrique à trouver des solutions africaines aux problèmes africains et à insuffler une énergie positive propice à une paix et à une stabilité durables dans toute la région.

Troisièmement, nous devons continuer à aider les pays de la région à éliminer les causes profondes des conflits. La région de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel est confrontée à des problèmes de sécurité, tels que Boko Haram et d'autres organisations terroristes, les pirates dans le golfe de Guinée et les conflits intercommunautaires. Nous exprimons nos condoléances au Niger pour les vies perdues lors des derniers attentats terroristes. La communauté internationale et l'UNOWAS doivent continuer à aider les pays de la région à améliorer leurs capacités de lutte contre le terrorisme et de renforcement de la stabilité et à consolider chaque élément du front antiterroriste au moyen d'une assistance matérielle et de la formation du personnel.

Dans le même temps, la pauvreté et le sous-développement restent des sources d'instabilité. Des mesures globales doivent être prises pour aider les pays de la région à améliorer leur capacité de gouvernance, à réduire et à éradiquer la pauvreté, à assurer un niveau basique de sécurité aux populations et à éliminer les terrains fertiles pour le terrorisme. Il faut espérer que l'UNOWAS renforcera la communication et la coordination avec les autres organismes des Nations Unies, la CEDEAO et l'Union africaine, afin de tirer parti de leurs points forts respectifs et de créer des synergies en vue de promouvoir la paix et la stabilité régionales.

Quatrièmement, nous devons continuer à aider les pays de la région à promouvoir le développement et la prospérité. Ces dernières années, les pays d'Afrique de l'Ouest ont encouragé le processus d'intégration en général, et l'intégration économique régionale en particulier, et participé activement à la création d'une zone de libre-échange sur le continent africain. Leur potentiel de développement n'a cessé d'être libéré. Dans le même temps, les effets néfastes de la pandémie sur le développement socioéconomique sont devenus de plus en plus manifestes. Il incombe à la communauté internationale d'aider les pays de la région à maintenir la stabilité macroéconomique, à préserver la sécurité et la fluidité des chaînes industrielles et d'approvisionnement, à prendre des mesures de plus en plus concrètes en matière d'aide publique au développement, d'allègement de la dette et de transfert de technologie et à parvenir à un développement indépendant et durable.

La Chine a toujours soutenu le développement et la revitalisation de la région. Depuis l'année dernière, face aux difficultés posées par la pandémie, nous assurons la construction ou l'achèvement sans heurts d'un certain nombre de grands projets, tels que des centrales hydroélectriques, des routes, des ponts et des stades. En répondant activement à l'Initiative de suspension du service de la dette du Groupe des Vingt, la Chine a apporté un soutien concret à des pays tels que Cabo Verde, la Gambie, le Nigéria, la Sierra Leone et le Togo pour les aider à surmonter leurs difficultés. La Chine continuera à aider fermement les pays de la région à accélérer la reprise économique, notamment en établissant une procédure accélérée d'échange de personnel avec les pays dans le besoin, afin de les aider à stabiliser leur économie, à garantir l'emploi et à améliorer les moyens de subsistance des populations.

Annexe III

Déclaration de M. Gert Auväärt, Représentant permanent adjoint de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens à remercier le Représentant spécial Chambas de son exposé détaillé sur les faits nouveaux survenus récemment en Afrique de l'Ouest et dans la région du Sahel. L'Estonie appuie pleinement les travaux et les bons offices du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel sous la direction du Représentant spécial Chambas, qui est resté très actif au cours des six derniers mois malgré les difficultés posées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Nous félicitons la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest pour le rôle qu'elle a joué pour faciliter le dialogue avec divers acteurs nationaux.

Malheureusement, les tendances inquiétantes observées en matière de sécurité se poursuivent en Afrique de l'Ouest et dans la région du Sahel. Les attaques contre les civils, telles que celle perpétrée le 2 janvier dernier dans la région de Tillabéri au Niger, sont particulièrement choquantes et doivent être condamnées avec la plus grande fermeté.

Tout doit être fait pour contrer la menace terroriste et empêcher qu'elle ne s'étende davantage. L'Estonie salue les efforts déployés par les États de la région dans le cadre de la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel et de la Force multinationale mixte pour faire face à la menace transnationale du terrorisme. Nous encourageons les États à renforcer encore la coopération entre eux ainsi qu'avec la communauté internationale. Pour sa part, l'Estonie continuera de contribuer à la lutte contre le terrorisme par l'intermédiaire de l'opération Barkhane et du groupement de forces Takuba.

L'année écoulée a été marquée par des faits nouveaux importants dans de nombreux pays de la région grâce aux différents processus électoraux. Bien qu'un certain nombre de ces élections se soient déroulées dans un environnement relativement pacifique, cela n'a pas été le cas partout. Nous déplorons tout particulièrement les pertes en vies humaines dues à des actes de violence liés aux élections. Sur une note positive, cependant, nous félicitons le Togo d'avoir élu pour la toute première fois une femme au poste de Premier Ministre. Nous encourageons tous les pays de la région à prendre des mesures supplémentaires pour associer pleinement, véritablement et dans des conditions d'égalité les femmes et les jeunes à tous les stades et aspects des processus politiques.

Une approche axée sur la sécurité ne suffira pas à elle seule à apporter une paix durable en Afrique de l'Ouest et dans la région du Sahel. Il est essentiel de comprendre les causes profondes des conflits et de s'y attaquer, et d'élaborer une approche qui tient compte des divers liens qui existent entre les dimensions humanitaire, de la sécurité et du développement. À cet égard, l'un des principaux aspects à prendre en compte est celui des effets néfastes des changements climatiques, qui, dans de nombreux cas, exacerbent les griefs intercommunautaires sous-jacents.

Un autre aspect essentiel dont il faut tenir compte pour rapprocher les sociétés est la réconciliation et le rétablissement de la présence de l'État. Pour rétablir la confiance de la population, il est essentiel de veiller à ce que tous les auteurs d'atteintes aux droits de l'homme et de violations de ces droits ainsi que de violations du droit international humanitaire rendent des comptes, quel que soit leur statut, et de lutter systématiquement contre la culture de l'impunité. Ce n'est que par la pleine appropriation politique par les États de la région que l'on pourra instaurer une stabilité durable dans la région.

Enfin, nous restons préoccupés par l'aggravation de la situation humanitaire, et pas seulement en raison des effets de la pandémie de COVID-19. Nous appelons toutes les parties à autoriser l'accès humanitaire et à faciliter l'acheminement des secours d'urgence aux populations qui en ont besoin, en particulier aux groupes plus vulnérables de la société.

Annexe IV**Déclaration de M. Nicolas de Rivière, Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : français et anglais]

Je remercie le Représentant spécial, M. Ibn Chambas, pour son exposé. Je souhaiterais revenir sur deux points.

D'abord, sur les élections qui se sont déroulées récemment dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest. Ces élections sont le signe d'une consolidation des institutions démocratiques dans la région. Pour autant, elles ont posé plusieurs défis. Certaines ont été marquées par de fortes tensions et des entraves aux libertés publiques. La France a condamné les violences qui ont fait plusieurs morts en marge de certains scrutins.

En Guinée, nous encourageons l'ensemble des acteurs à la responsabilité et à la plus grande retenue. Nous appelons également les autorités à prendre des décisions concrètes en matière de dialogue et d'ouverture vis-à-vis de l'opposition. Il s'agit de permettre une réconciliation de tous les Guinéens. Ils méritent un climat politique apaisé et une amélioration effective de la gouvernance, qui sont le socle du développement du pays.

En Côte d'Ivoire, l'objectif de tous doit à présent être l'apaisement. Nous relevons que le Président Ouattara a annoncé de nouveaux gestes lors de son discours d'investiture. Je pense en particulier à la nomination d'un Ministre de la réconciliation nationale et à la réforme de la Commission électorale indépendante. Ce sont des initiatives positives. D'autres mesures pourraient utilement être prises pour contribuer à l'apaisement et au processus de réconciliation, en particulier d'ici la tenue des élections législatives.

Enfin, au Ghana, les élections se sont tenues dans des conditions exemplaires qui font honneur à la tradition démocratique du pays et au sens civique du peuple ghanéen.

Mon deuxième point concerne la situation au Sahel. Malgré des défis immenses, les élections au Burkina Faso et le premier tour de l'élection présidentielle au Niger se sont déroulés sans incident sécuritaire majeur et dans un climat serein. Au Burkina Faso, l'ensemble de la classe politique a fait preuve d'esprit de consensus. Au Niger, la décision du Président Issoufou de ne pas se représenter pour un troisième mandat a constitué un facteur d'apaisement. En tant que partenaire de premier plan du Niger, nous continuerons de suivre avec attention la préparation et la tenue du second tour de l'élection présidentielle. Et à ce titre, nous déplorons les attaques du 2 janvier, qui ont coûté la vie à plusieurs civils, et présentons nos condoléances au peuple et au Gouvernement du Niger.

La situation sécuritaire reste l'enjeu principal au Sahel. La France salue la mémoire des soldats qui ont perdu la vie récemment, dont cinq Français. Ces douloureuses nouvelles ne sauraient faire oublier les succès de l'opération Barkhane et du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel). Les terroristes poursuivent, certes, des actions de harcèlement, mais ils sont acculés. Et les opérations conjointes de la France et de ses partenaires vont se poursuivre.

La mobilisation face à l'ampleur des défis du Sahel reste insuffisante. Dans l'esprit de la Coalition pour le Sahel, nous devons combiner l'appui sécuritaire au soutien en matière de gouvernance, de droits de l'homme et de développement. À l'échelle nationale, nous encourageons les autorités des pays du Sahel à renforcer la présence de l'État dans les zones périphériques. Au niveau international, la force

conjointe du G5 Sahel mérite davantage de soutien, y compris de la part des Nations Unies. Nous saluons également la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Nous encourageons sa mise en œuvre de manière plus pragmatique et concrète. Elle doit produire rapidement les résultats attendus par les populations.

Annexe V

Déclaration de M. T. S. Tirumurti, Représentant permanent de l'Inde auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens tout d'abord à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Mohamed Ibn Chambas, de son exposé sur le dernier rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) (S/2020/1293) et la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Son engagement et ses efforts personnels pour aider les pays d'Afrique de l'Ouest méritent toute notre reconnaissance.

Je voudrais exprimer de nouveau nos condoléances les plus sincères à la suite du terrible attentat terroriste perpétré au Niger, que nous condamnons fermement. Nous tenons à exprimer notre solidarité au Gouvernement et au peuple nigériens dans la lutte contre le terrorisme.

Les élections présidentielles qui se sont tenues en Guinée, en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, au Ghana et au Niger ont permis de consolider davantage la démocratie en Afrique de l'Ouest. Bien que ces élections se soient accompagnées de tensions politiques, de violences et de contentieux électoraux, les parties prenantes ont eu recours à des moyens juridiques pour régler ces contentieux, ce qui est un signe encourageant que la confiance dans les organes constitutionnels, et le respect à leur égard, continuent d'augmenter.

Les efforts régionaux conjoints déployés par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union africaine, avec l'appui compétent de l'UNOWAS, ont eu un impact positif sur les processus électoraux. La participation croissante des femmes au sein du Gouvernement et aux processus décisionnels dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest est une autre évolution positive. Nous nous joignons également aux autres intervenants pour saluer le rôle joué par le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, qui a maintenant achevé son mandat, en vue d'instaurer la paix et la stabilité dans le pays.

L'Inde se réjouit de ces faits positifs et félicite les peuples et les dirigeants de ces pays d'avoir réaffirmé leur foi dans la démocratie et leur attachement à une paix et à un développement durables. L'Inde, qui est la plus grande démocratie au monde, est convaincue que des structures de gouvernance efficaces et solides contribueront à stabiliser la paix, à préserver les droits fondamentaux, à protéger l'état de droit et à faire en sorte que la gouvernance soit plus représentative, transparente, réactive et axée sur l'être humain.

Avant d'aborder la situation au Mali, je voudrais exprimer nos profondes condoléances à la suite du décès, ce mois-ci, de soldats français déployés dans le cadre de l'opération Barkhane au Mali.

Nous saluons le rôle que la CEDEAO a joué pour faciliter une transition civile rapide au Mali et nous appuyons pleinement le Gouvernement de transition du Mali. La recherche d'une paix durable au Mali exige une approche globale et inclusive. Les huit dernières années ont montré les limites d'une dépendance excessive à l'égard des solutions militaires pour remédier au problème de la violence au Mali et dans l'ensemble de la région du Sahel.

Nous estimons que les éléments suivants sont fondamentaux pour le rétablissement de la paix et de la stabilité au Mali : la mise en œuvre intégrale de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali de 2015 issu du processus d'Alger ; des réformes politiques et administratives, notamment la décentralisation des

pouvoirs en vue d'une participation politique adéquate des segments marginalisés de la société ; un désarmement, une démobilisation et une réintégration rapides ; et des réformes électorales.

La gestion efficace de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) par les pays d'Afrique de l'Ouest est en effet louable. Comme le souligne le Secrétaire général dans son rapport, les efforts déployés par la CEDEAO, les gouvernements, les acteurs nationaux et les populations d'Afrique de l'Ouest et du Sahel pour lutter efficacement contre la pandémie méritent d'être salués. Cependant, le ralentissement économique dû à la pandémie a eu de graves conséquences, et les pays de la région ont besoin d'un appui international pour faire face à la crise.

Les conditions de sécurité dans les régions du Sahel et du lac Tchad restent très préoccupantes. Le terrorisme, le trafic de drogue et la criminalité organisée se poursuivent sans relâche. Les attentats terroristes perpétrés au Burkina Faso, en particulier dans les régions frontalières du Mali et du Niger, ont de nouveau souligné l'urgence d'intensifier la lutte contre le terrorisme, qui s'étend à d'autres pays et régions.

Les activités de Boko Haram au Nigéria et dans la région du lac Tchad n'ont pas non plus cessé. Les récents attentats terroristes commis par la « Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique » ont été plus brutaux que ceux perpétrés par Boko Haram. La « Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique », soutenue par certains éléments en Asie occidentale et en Afrique du Nord, est en passe de devenir une entité terroriste radicalisée et brutale, qui menace gravement la paix et la stabilité dans la région.

Je voudrais souligner la nécessité de mettre en œuvre une approche intégrée dans la région, car nombre de ces problèmes ont un caractère régional et exigent par conséquent une approche intégrée et plurinationale. Par exemple, le problème de l'assèchement du lac Tchad, qui jouxte quatre pays différents – le Tchad, le Niger, le Nigéria et le Cameroun –, a causé de graves problèmes socioéconomiques et a également favorisé la radicalisation et le terrorisme.

Nous avons donc besoin d'une coordination plus étroite en matière de lutte contre le terrorisme dans la région et ses alentours pour enrayer la montée des entités terroristes. Le rôle de coordination de l'UNOWAS, son appui aux gouvernements et son partenariat avec le Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) et la CEDEAO seront essentiels.

Nous condamnons fermement les attentats terroristes perpétrés contre les civils et les forces de sécurité nationales, régionales et internationales dans la région et nous préconisons une réponse militaire forte. Les gouvernements de la région ont fait preuve d'une grande détermination à combattre les groupes terroristes. Nous saluons les efforts déployés par les initiatives régionales de lutte contre le terrorisme, telles que la Force conjointe du G5 Sahel et la Force multinationale mixte, qui sont un modèle de prise en charge par les pays de la région de leur sécurité collective. Le Conseil de sécurité et la communauté internationale doivent soutenir activement ces initiatives.

S'agissant de la piraterie, nous constatons avec préoccupation que le golfe de Guinée reste un foyer de piraterie, et que 17 faits de piraterie ont été commis au cours des six derniers mois. Plusieurs marins indiens ont également été victimes d'actes de piraterie et d'enlèvements. Il faut renforcer de toute urgence la surveillance pour assurer la sécurité maritime dans la région grâce à une collaboration internationale accrue.

Si le terrorisme et la piraterie doivent être combattus efficacement et résolument, la communauté internationale doit également adopter une approche cohérente, coordonnée et concertée pour faire face à la situation humanitaire préoccupante au Sahel.

L'Inde a toujours soutenu les pays de la région dans leurs efforts pour rétablir la paix et la stabilité et normaliser la situation.

Dans le golfe de Guinée, l'Inde participe aux efforts visant à lutter contre la piraterie et à assurer la sécurité maritime et de la navigation. En 2020, elle est devenue membre à part entière du Groupe du G7 des Amis du golfe de Guinée.

Pour lutter contre la pandémie de COVID-19, l'Inde a apporté son soutien aux gouvernements de la région, notamment en fournissant des médicaments essentiels à 12 pays d'Afrique de l'Ouest. Elle participe également à l'Initiative de suspension du service de la dette du Groupe des Vingt aux fins d'allègement de la dette, notamment celle des pays de la région.

À ce jour, l'Inde a accordé des prêts d'un montant de 3,279 milliards de dollars à des conditions favorables,, destinés à financer des projets dans les secteurs de l'agriculture, de l'irrigation, de l'approvisionnement en eau, de l'énergie, de l'énergie solaire et de la santé. Sous les auspices du Fonds de partenariat Inde-Nations Unies pour le développement, nous comptons également allouer 9 millions de dollars à des projets visant à améliorer les moyens de subsistance des habitants dans neuf pays d'Afrique de l'Ouest.

L'Inde a établi des partenariats solides dans le domaine de la sécurité avec les pays de la région. Nous avons également commencé à dispenser des formations en matière de lutte contre le terrorisme dans la région. Dans le cadre du Programme indien de coopération technique et économique, nous offrons actuellement aux pays de la région environ 250 places pour participer aux formations en matière de défense. Nous restons déterminés à soutenir les pays de la région au moyen du renforcement des capacités et des institutions démocratiques.

En conclusion, je voudrais réaffirmer l'appui de l'Inde aux activités de l'UNOWAS et à sa collaboration avec les organisations sous-régionales en vue de permettre à l'Afrique de l'Ouest et à la région du Sahel de parvenir à la stabilité politique et à une paix et à un développement durables.

Annexe VI**Déclaration de M^{me} Geraldine Byrne Nason, Représentante permanente de l'Irlande auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais et français]

Je voudrais remercier d'abord le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Chambas, pour son intervention. L'Irlande soutient pleinement le travail du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS). Nous félicitons le Représentant spécial pour le travail important de son bureau pendant les six derniers mois, qui est décrit en détail dans le rapport (S/2020/1293).

L'Irlande est ravie d'assumer le rôle de corédacteur avec le Niger pour ce dossier important. Les priorités que nous avons établies pour notre mandat au Conseil – promouvoir la paix, soutenir la prévention du conflit et garantir le principe de responsabilité – sont aussi au cœur du mandat de l'UNOWAS.

Nous travaillerons assidûment avec le Conseil pendant les deux prochaines années sur nos priorités communes ; la consolidation de la paix et de la démocratie, promouvoir les solutions régionales aux menaces transversales à la paix et à la sécurité, y compris l'action contre les changements climatiques, la promotion de la bonne gouvernance, l'état de droit, les droits de l'homme et les questions de genre.

Je saisis cette occasion pour exprimer mes condoléances sincères à l'ambassadeur Abarry et au peuple nigérien, suite aux attentats répréhensibles qui ont coûté la vie à plus de 100 personnes récemment dans la région de Tillabéri.

En tant que corédacteurs, nous examinons l'ensemble de la région, et nous souhaitons commencer par nous concentrer sur un domaine d'importance, sur lequel l'Irlande espère attirer l'attention : celui de la jeunesse et de l'éducation, que le Représentant spécial Chambas a également mis en évidence aujourd'hui.

Nous avons été ravis d'entendre M. Chambas insister sur ce point. Nous connaissons par expérience le pouvoir de transformation de l'éducation pour stimuler le développement et libérer le potentiel des individus et des sociétés entières. Cela est particulièrement vrai pour les adolescentes. L'éducation leur permettra de devenir les prochaines dirigeantes, artisanes de la paix et actrices du changement.

Aujourd'hui, nous condamnons les attaques criminelles perpétrées contre des écoles de la région au cours des derniers mois. Nous demandons que la région investisse dans l'éducation et lui accorde la priorité, et que les écoles soient préservées partout.

Honnêtement, nous avons également suivi avec inquiétude la détérioration de la situation humanitaire dans la région au cours des six derniers mois. Nous appelons toutes les parties à appuyer l'action humanitaire, à respecter les principes humanitaires et à faciliter l'acheminement de l'aide essentielle aux personnes qui en ont le plus besoin. L'Irlande condamne, dans les termes les plus catégoriques, toute attaque contre les travailleurs humanitaires, qui sont là pour fournir une aide vitale aux personnes qui en ont besoin. Les responsables doivent répondre de leurs actes.

Il est clair que les conséquences humanitaires et socioéconomiques de la maladie à coronavirus (COVID-19) exacerbent encore la situation déjà difficile dans la région. Nous appelons les partenaires internationaux à fournir l'appui nécessaire et à veiller à ce que chacun en Afrique bénéficie d'un accès juste et équitable aux vaccins. Nous savons tous qu'il s'agit là d'une question de solidarité fondamentale. Nous savons également que personne n'est en sécurité tant que tout le monde ne l'est pas.

Les conditions de sécurité en Afrique de l'Ouest sont complexes. L'insécurité au Sahel et dans le bassin du lac Tchad reste particulièrement inquiétante. Nous sommes préoccupés par les niveaux importants de violence, notamment les conflits intercommunautaires et les activités terroristes. Le Conseil a le devoir d'appuyer le renforcement des capacités nationales et régionales pour aborder la question de la sécurité dans la région, notamment celle de la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel et de la Force multinationale mixte. Nous savons que des ressources sont nécessaires à cette fin. Le respect des droits de l'homme et l'obligation de rendre compte des violations et des atteintes constituent un élément essentiel du règlement et de la fin des conflits. Nous appuyons fermement l'accent mis dans le rapport du Secrétaire général sur le rôle que les institutions nationales des droits de l'homme peuvent jouer pour aider les institutions de sécurité et de maintien de l'ordre à remplir leurs rôles importants.

Regardons les choses en face : nos expériences nous ont appris que la paix et la stabilité ne peuvent être obtenues par une approche axée uniquement sur la sécurité. L'Irlande appuie la promotion par l'UNOWAS d'une approche globale et intégrée pour remédier à l'instabilité dans la région, une approche qui traite les causes profondes des conflits. C'est la bonne approche. L'appui au développement durable et inclusif doit être au cœur des efforts régionaux, nationaux et internationaux. Nous devons, par le biais de nos actions, promouvoir la bonne gouvernance, l'état de droit, les droits de l'homme et le renforcement des institutions démocratiques.

Je voudrais appeler l'attention sur un problème majeur. Il ne fait guère de doute que les effets néfastes des changements climatiques ont des conséquences pernicieuses et négatives sur la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Selon nous, cela engendre des problèmes tels que la multiplication des conflits entre agriculteurs et éleveurs et une érosion de la cohésion sociale. Nous appuyons l'appel lancé par le Secrétaire général pour que toutes les parties s'efforcent d'intégrer dans l'ensemble de leurs activités de prévention des conflits les menaces actuelles et prévues liées au climat dans la région. L'Irlande et le Niger travailleront ensemble pour comprendre cette menace et l'analyser.

Avant de poursuivre, je tiens à saluer la persévérance dont ont fait preuve les électeurs en Afrique de l'Ouest dans des circonstances difficiles. Selon moi, cela montre clairement leur attachement à la démocratie. Je me félicite que les niveaux de participation des femmes aux élections aient été élevés, mais honnêtement, un écart important persiste. Nous devons voir les femmes à la table des décisions, garantissant ainsi leur participation pleine, égale et véritable au processus politique. Voter est important, mais nous voulons voir des femmes siéger au sein des conseils, des parlements et des gouvernements. Tout doit donc être mis en œuvre pour que non seulement les femmes votent, mais pour que leurs noms figurent également sur les bulletins de vote. En tant que Coprésidents, avec le Mexique, du Groupe informel d'experts chargé de la question des femmes et de la paix et de la sécurité, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour renforcer cet aspect lorsque nous le pourrons.

Tout acte de violence lié aux élections peut avoir un effet paralysant sur la participation à la vie démocratique. L'Irlande regrette les actes de violence liés aux élections qui ont été perpétrés en Côte d'Ivoire et en Guinée et qui ont entraîné des pertes tragiques en vies humaines. Nous considérons que cela est tout simplement inacceptable. Nous devons tirer les enseignements, tant positifs que négatifs, des récentes élections. L'Irlande salue et appuie les efforts constants et cruciaux de l'UNOWAS, qui contribuent à la démocratie et à la tenue de prochaines élections pacifiques dans la région. Nous demandons que les prochaines élections en 2021 soient pacifiques, démocratiques et pleinement inclusives. Par ailleurs, nous appelons

l'UNOWAS à continuer d'exercer ses bons offices et, comme l'a fait M. Chambas aujourd'hui, à tenir le Conseil de sécurité informé de l'évolution de la situation en Guinée-Bissau.

Enfin, nous entendons souvent des discours au Conseil de sécurité sur les organisations régionales et sur leur contribution à la paix et à la sécurité. Aujourd'hui, je voudrais saluer l'excellente contribution de l'UNOWAS à la coopération régionale. Les défis auxquels la région est confrontée ne peuvent être relevés avec succès que si la région joue un rôle de chef de file. L'Irlande se réjouit à la perspective de travailler avec l'UNOWAS pour promouvoir une coopération régionale renforcée avec des partenaires clefs, notamment la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, l'Union africaine et l'Union européenne, dans le but de promouvoir la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel – une entreprise commune et partagée.

Annexe VII

Déclaration de M. Martin Kimani, Représentant permanent du Kenya auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom des trois États africains membres du Conseil de sécurité, à savoir le Kenya, le Niger et la Tunisie, ainsi que de Saint-Vincent-et-les Grenadines.

Avant de faire cette déclaration, je voudrais tout d'abord transmettre mes sincères condoléances au peuple et au Gouvernement nigériens, par l'intermédiaire de l'Ambassadeur Abarry, pour les vies perdues lors des attaques gratuites perpétrées contre des civils innocents le 2 janvier dans la région sud-ouest du Niger. Cet acte odieux démontre non seulement l'instabilité de la région, mais aussi le caractère transfrontière des menaces qui pèsent sur sa sécurité. En solidarité avec le Gouvernement et le peuple nigériens, nous devons être déterminés à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour éliminer la menace terroriste dans la région et sur le continent en général.

Je voudrais me joindre aux autres délégations pour remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, Mohamed Ibn Chambas, de son exposé et de son dévouement à promouvoir le dialogue au moyen de ses bons offices, qui ont certainement contribué à surmonter les impasses politiques dans la sous-région. À cet égard, nous demeurons convaincus que la diplomatie préventive doit rester une priorité pour le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS). Nous le félicitons également de son leadership, qui a permis à l'UNOWAS de s'acquitter efficacement de son mandat dans un environnement régional de plus en plus difficile.

Nous nous félicitons des évolutions positives dans la région, notamment le bon déroulement des élections au Burkina Faso, à Cabo Verde, en Côte d'Ivoire, au Ghana, en Guinée, au Libéria et au Niger. Nous notons avec satisfaction que les populations de ces pays, qui appellent de leurs vœux la paix et la prospérité et y aspirent, ont fait preuve de maturité politique pendant les élections. Les acquis de la région en matière de gouvernance démocratique doivent être consolidés.

Nous notons également avec satisfaction que les menaces à la sécurité liées au climat ont été intégrées dans le mandat de l'UNOWAS. Il s'agit d'une reconnaissance pragmatique du lien évident qui existe entre le climat et la sécurité dans toute la région. Au-delà de l'excellent rôle que l'UNOWAS joue à cet égard, nous estimons que le moment est venu pour l'ONU et le Conseil de sécurité de prendre des mesures concrètes sur les moyens de faire face aux menaces à la sécurité liées au climat, y compris sur la proposition de créer un bureau d'un(e) envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le climat et la sécurité.

Il importe de donner la priorité à l'appui aux pays de la région afin de renforcer leur résilience et de garantir des progrès tangibles dans la concrétisation des aspirations du mandat de l'UNOWAS relatif au climat. Nous soulignons la nécessité d'adopter une approche holistique qui prévoit des interventions en matière de politique, de sécurité et de développement socioéconomique, à même de conduire à une paix et une stabilité durables dans la région.

En outre, parallèlement aux problèmes liés aux changements climatiques, la violence intercommunautaire accentue la fragilité de la région et devient un facteur fondamental de recrutement par les terroristes et les groupes armés. Les événements récents survenus dans la zone des trois frontières dans le centre du Sahel, au Nigéria ou au Tchad nous rappellent une fois de plus qu'il faut accorder concrètement plus d'attention à cette question. C'est pourquoi les trois États membres africains du

Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines soulignent la nécessité de trouver de toute urgence une solution holistique en nouant un partenariat plus solide entre le Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel), l'ONU et les partenaires de développement, comme la Banque mondiale et l'Union européenne, dans le cadre d'un projet commun permettant de s'attaquer concrètement aux causes profondes de la violence intercommunautaire et de prévenir leur réapparition.

Par ailleurs, étant donné que souvent, il s'agit pour la plupart de défis transfrontières qui ne peuvent pas être relevés par un seul pays, nous exhortons l'UNOWAS, la Commission de consolidation de la paix et tous nos partenaires à appuyer davantage les initiatives régionales, telles que le nouveau projet pilote de coopération transfrontière – le Projet de développement territorial intégré entre les municipalités des régions du Sahel (Burkina Faso), de Tombouctou (Mali) et de Tillabéri (Niger), qui compte 5,5 millions d'habitants – prévu pour une période d'un an et financé à hauteur de 1,8 million de dollars par l'Union économique et monétaire ouest-africaine.

L'insécurité et l'instabilité politique généralisées dans la région exigent une exécution structurée et ciblée du mandat de l'UNOWAS pour s'attaquer efficacement aux causes profondes, afin d'avancer sur la voie du développement durable. Nous encourageons le renforcement de la coopération entre l'UNOWAS, l'Union africaine et les autres organisations sous-régionales en collaboration et en coordination avec les principaux acteurs de la région et des régions voisines, ainsi qu'avec les organisations régionales et internationales dans la recherche de solutions concrètes, notamment en améliorant la réalisation des objectifs de développement durable à l'échelle régionale.

La poursuite des attentats terroristes contre les civils et les forces de sécurité et de défense, ainsi que contre les soldats de la paix, au Burkina Faso, au Mali, au Niger et dans les pays du bassin du lac Tchad reste très préoccupante. Les mécanismes d'alerte rapide jouent un rôle clef dans les efforts concertés de la région et des partenaires internationaux. À cet effet, nous demandons à l'UNOWAS d'apporter à nouveau son appui au Centre sahélien d'analyse des menaces et d'alerte précoce du G5 Sahel.

Nous nous félicitons du plan d'appui de l'ONU, qui donne la priorité à l'autonomisation des femmes et des jeunes aux fins de la paix et du développement en Afrique de l'Ouest et au Sahel, et nous appelons l'UNOWAS à intensifier son appui aux différents acteurs dans la région pour qu'ils accordent une attention particulière aux femmes et aux jeunes au service du développement et de la paix.

Les trois États membres africains du Conseil de sécurité, ainsi que Saint-Vincent-et-les Grenadines, expriment leur profonde inquiétude quant aux conséquences graves de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sur les moyens de subsistance et les structures et systèmes de gouvernance, notamment les processus de dialogue électoral et politique ; sur la situation humanitaire ; sur la situation socioéconomique ; et sur les engagements régionaux et multilatéraux. Nous félicitons l'UNOWAS de ses efforts inlassables visant à appuyer la riposte à la COVID-19 dans la région, et nous saluons la réponse régionale coordonnée menée par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.

Enfin, nous sommes convaincus que la solution la plus durable à la situation en Afrique de l'Ouest et au Sahel passe par des stratégies globales qui s'attaquent aux causes profondes de l'insécurité et de l'instabilité.

Annexe VIII

Déclaration de M. Juan Ramón de la Fuente Ramirez, Représentant permanent du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : espagnol]

Je tiens tout d'abord à saluer le travail accompli par le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Mohamed Ibn Chambas, et l'équipe du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), qui s'efforcent de traiter de manière globale les causes des conflits en Afrique de l'Ouest et au Sahel dans le contexte de la pandémie.

Je souhaite également, au nom de mon pays, condamner fermement les récentes violences qui ont fait des victimes civiles au Niger, au Burkina Faso et au Nigéria. Ces actes doivent faire l'objet d'une enquête et être sanctionnés par les autorités compétentes afin de rendre justice aux victimes et d'indemniser leurs familles.

Le Mexique estime que le seul moyen efficace de briser le cycle de la violence qui touche la région est de transformer les conditions socioéconomiques qui sont à l'origine des inégalités et de l'exclusion. C'est pourquoi le travail effectué par l'UNOWAS, en collaboration avec les pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel, pour créer les conditions d'une paix durable est de la plus haute importance.

Le climat de tensions dans lequel se sont déroulés les processus électoraux de ces derniers mois, notamment en Côte d'Ivoire et en Guinée, ainsi que les événements survenus au Mali, nous rappellent qu'il reste beaucoup à faire pour consolider les institutions étatiques dans la région. Tous ces éléments doivent être pris en compte pour renforcer la stratégie de diplomatie préventive, en étroite coordination avec l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, en vue des préparatifs des prochaines élections, notamment au Mali, où il sera essentiel de procéder d'abord à des réformes institutionnelles pour assurer une transition pacifique.

L'exemple du premier tour réussi de l'élection tenue au Niger le 27 décembre dernier prouve ce qui peut être réalisé lorsque la volonté politique des gouvernements et la coopération internationale sont mobilisées dans un même objectif. Le transfert pacifique du pouvoir au Niger représente une avancée historique pour le pays et est un exemple pour l'ensemble de la région et pour le monde.

Nous sommes également préoccupés par la détérioration de la situation humanitaire dans la région. Le Mexique appelle la communauté internationale à appuyer le plan humanitaire pour le Sahel et à veiller à ce que les pays de la région aient un accès adéquat aux vaccins et aux traitements contre la maladie à coronavirus (COVID-19). La coopération internationale dans ce domaine doit contribuer à la lutte contre la deuxième vague de l'épidémie afin de consolider les bons résultats que la région a obtenus jusqu'à présent.

Outre les problèmes de sécurité, il faut rappeler que rien que dans les pays du centre du Sahel, la pandémie a privé, ces derniers mois, plus de 12 millions de filles et de garçons d'un accès à l'éducation. Il est essentiel de mobiliser tout l'appui nécessaire pour les pays touchés afin de prévenir de nouveaux revers dans le domaine de l'éducation, car l'éducation est précisément le meilleur outil dont nous disposons pour enrayer la progression des idéologies extrémistes qui se répandent dans certaines régions de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel.

Le Mexique prend note de l'étude sur les risques climatiques qui est menée par l'UNOWAS en collaboration avec les équipes de pays de la région. Il s'agit d'une contribution importante qui permettra de renforcer les efforts de prévention des

conflits dans la région, en tenant compte des effets spécifiques des changements climatiques sur les conditions de sécurité dans la région et vice versa. L'élaboration de plans nationaux d'adaptation aux changements climatiques permettra de recenser les défis les plus urgents.

Mon pays est préoccupé par le fait que l'activité des organisations terroristes mobilisées continue de représenter un danger pour la population civile et reste une source d'instabilité dans toute l'Afrique de l'Ouest. À cet égard, nous saluons l'action menée par les forces nationales et étrangères pour neutraliser la menace du terrorisme. Toutefois, il est judicieux de rappeler que ce combat doit s'inscrire dans le cadre des obligations internationales en matière de droits de l'homme et de droit humanitaire.

Enfin, le Mexique se félicite de la participation croissante des femmes aux processus de paix en cours, conformément à la résolution 1325 (2000). La prise en compte systématique des questions de genre dans différents cadres juridiques nationaux est un pas dans la bonne direction, qui devra s'accompagner d'actions concrètes pour garantir une plus grande représentation des femmes aux postes gouvernementaux clés. Nous travaillerons de concert avec l'Irlande pour promouvoir cet objectif. Sans la participation active des femmes en Afrique de l'Ouest et au Sahel, il sera impossible de briser le cycle de la violence et d'amorcer une transition vers des sociétés plus justes et plus pacifiques.

Annexe IX

Déclaration de M^{me} Mona Juul, Représentante permanente de la Norvège auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie le Représentant spécial Chambas de son exposé.

Qu'il me soit tout d'abord permis d'exprimer une nouvelle fois nos plus sincères condoléances à nos collègues du Niger et au peuple de ce pays à la suite de l'horrible assassinat de civils à Tillabéri ce mois-ci. La récente tragédie de Tillabéri est une autre situation où des civils, notamment des femmes et des enfants, sont victimes de la violence dans la région du Sahel et du lac Tchad. Cela rend indispensable une protection renforcée des civils, notamment la mise en œuvre de la Déclaration sur la sécurité dans les écoles. Les enfants ont le droit de bénéficier d'une éducation sans craindre d'être attaqués.

Nous avons vu que la maladie à coronavirus (COVID-19) a également aggravé les conflits et les déplacements, exposant de plus en plus les femmes et les filles à la violence sexuelle et fondée sur le genre. Nous demandons instamment au Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) de continuer à donner la priorité à ces questions.

Nous condamnons toutes les attaques contre les civils dans la région. Pour y mettre fin, les efforts locaux, régionaux et internationaux doivent être bien coordonnés, notamment entre la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali et la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel.

Les violations commises à l'encontre des enfants sont particulièrement graves. Nous condamnons fermement les violations et atteintes commises contre des enfants par quelque partie que ce soit. Bien qu'il soit toujours impératif que le droit international humanitaire et les droits de l'homme internationaux soient pleinement respectés et mis en œuvre, c'est d'autant plus vrai que la situation humanitaire dans la région se détériore. Les droits des victimes doivent être garantis et les auteurs de violations doivent rendre des comptes à des mécanismes de justice pénale nationaux ou internationaux crédibles. L'impunité doit cesser. Pour cela, les gouvernements doivent montrer la voie.

Par ailleurs, la sécurité terrestre est étroitement liée à la sécurité maritime. Nous nous félicitons de la coopération accrue entre l'UNOWAS et le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale sur la sécurité maritime dans le golfe de Guinée, conformément aux résolutions du Conseil.

La plupart des activités menées par l'UNOWAS sont par nature discrètes, mais elles ne sont pas moins importantes pour autant. La diplomatie de l'UNOWAS a eu des effets importants sur la prévention, l'atténuation et le règlement des conflits. Le rôle qu'elle a joué avant, pendant et après les nombreuses élections récemment organisées est louable.

Les missions électorales du Représentant spécial Chambas, menées avec l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, ont joué un rôle important pour atténuer les conflits, encourager l'ouverture et décourager les propos haineux. Nous nous félicitons de l'appui stratégique fourni par l'UNOWAS aux mécanismes locaux de règlement des conflits. Comme nous le savons, les conflits locaux sont souvent des facteurs d'instabilité.

Il est inquiétant de constater que plusieurs élections récemment organisées dans la région ont été marquées par l'exclusion, la violence électorale et la mort de civils. Nous appelons toutes les parties prenantes à faire en sorte que les prochaines

élections soient inclusives, crédibles et pacifiques. Les élections sont l'occasion de renouveler les contrats sociaux entre les gouvernements et la population et de renforcer la gouvernance démocratique et l'inclusion des groupes marginalisés.

Un moyen important de garantir l'inclusion est la participation pleine, égale et véritable des femmes à tous les niveaux de prise de décision. Les rapports de l'UNOWAS tenant compte des questions de genre révèlent des progrès mitigés, mais ils mettent également en évidence des exemples positifs d'efforts et de réformes juridiques visant à prendre en compte les questions de genre.

Je voudrais saluer le rôle joué par l'UNOWAS pour mettre en évidence les effets des changements climatiques sur la sécurité. Les conflits pour la terre, l'eau et la nourriture sont un terreau fertile pour la violence et le terrorisme. De ce fait, il importe que le Conseil se penche sur les conséquences des risques de sécurité liés aux changements climatiques. La Norvège appuie les travaux de l'UNOWAS dans ce domaine, notamment par l'intermédiaire du mécanisme de sécurité climatique. Ces travaux novateurs aident les acteurs et les pays de la région à mieux comprendre les effets du climat sur la sécurité et à élaborer des stratégies de prévention et de gestion des risques. La communauté internationale doit appuyer la mise en œuvre de ces stratégies. La coopération régionale est essentielle pour réaliser des progrès durables.

À une récente réunion de la Commission de consolidation de la paix, les participants ont salué le rôle de chef de file de l'UNOWAS pour la coopération et les stratégies du système des Nations Unies dans la région. Nous faisons confiance à l'UNOWAS pour renforcer les partenariats régionaux et sous-régionaux tout en luttant contre les menaces transfrontières et transversales qui pèsent sur la paix et la sécurité.

Enfin, je voudrais conclure mon intervention en lançant un appel : veillons à ce que l'UNOWAS continue de bénéficier des ressources et de l'appui adéquats qu'exigent ses importantes fonctions.

Annexe X**Déclaration de M^{me} Anna Evstigneeva, Représentante permanente adjointe de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : russe]

Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Mohamed Ibn Chambas, de son exposé.

Nous partageons les préoccupations exprimées par M. Chambas concernant les défis auxquels sont confrontés de nombreux pays en Afrique de l'Ouest, notamment au Sahel. La région est littéralement prise dans un cycle d'activités terroristes qui s'intensifient, de conflits interethniques et intercommunautaires et de criminalité organisée. Tout au long de l'année 2020, nous avons reçu des informations tragiques faisant état de personnes tuées dans des attentats terroristes odieux. Hélas, le début de cette année, marqué par des attaques de militants qui ont fait des morts parmi les civils au Niger et les troupes françaises au Mali, n'a pas fait exception. Nous présentons nos condoléances aux peuples de ces pays, et nous exprimons notre appui à tous les acteurs engagés dans cette lutte difficile contre le terrorisme dans la région.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) est une nouvelle menace grave pour la sécurité et la stabilité en Afrique de l'Ouest. Elle frappe tous les pays sans discrimination, les plus forts comme les plus vulnérables. Les services sociaux ne fonctionnent plus et les écoles et les établissements de santé sont soumis à d'immenses pressions. Cette situation ne profite qu'à ceux qui ont un intérêt à déstabiliser davantage la région – les terroristes et les autres fauteurs de troubles – S'il est encourageant d'apprendre que de nombreux États d'Afrique de l'Ouest ont réussi à contenir la pandémie, il est évident que la maladie à coronavirus (COVID-19) aura de lourdes conséquences sur le développement économique.

Les évolutions politiques dans les pays de la région montrent que, même face aux contraintes imposées par la pandémie, les États africains et les institutions publiques, à quelques exceptions près, s'acquittent bien de leur mission dans l'ensemble. À cet égard, nous espérons que les élections législatives et présidentielles prévues pour le premier semestre 2021 dans de nombreux pays de la région se dérouleront de manière démocratique, dans la transparence, de manière légitime et dans le plein respect de la souveraineté nationale. Il faut éviter toute ingérence d'acteurs extérieurs dans ces processus.

Les tâches qui incombent au Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) sont complexes et de grande envergure : promouvoir le règlement des crises régionales, participer à la médiation politique, contribuer au renforcement des institutions de l'État et à la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et coordonner l'action des autres présences des Nations Unies sur le terrain. Le fonctionnement efficace du Bureau dépend directement d'une bonne coordination avec les organisations régionales, telles que l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, le Groupe de cinq pays du Sahel et la Commission du bassin du lac Tchad. Certaines questions, notamment la lutte contre la piraterie et la délimitation de la frontière entre le Nigéria et le Cameroun, nécessitent une coopération étroite entre l'UNOWAS et son homologue du sud, le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale.

Depuis la fermeture du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, l'UNOWAS a pris en charge le suivi de l'évolution de la situation dans ce pays. Dans ces conditions, nous jugeons absurde le maintien des

sanctions du Conseil de sécurité contre la Guinée-Bissau, car les mesures prévues au Chapitre VII de la Charte des Nations Unies ne sont envisagées qu'en cas de menace contre la paix et la sécurité internationales. Nous appelons à la levée progressive de ces mesures.

La Russie salue l'engagement personnel de M. Chambas et les efforts qu'il déploie pour aider les pays de l'Afrique de l'Ouest, du Sahel et du bassin du lac Tchad à surmonter les difficultés auxquelles ils se heurtent. Il ne fait aucun doute que l'UNOWAS mérite d'être félicité pour ses réalisations.

Annexe XI

Déclaration de M. James Roscoe, Représentant permanent adjoint par intérim du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je voudrais remercier le Représentant spécial Chambas de son exposé d'aujourd'hui et du travail qu'il a accompli au cours des six derniers mois, alors que toute la région était confrontée à de terribles problèmes de sécurité et d'ordre humanitaire. Le Royaume-Uni continuera à collaborer avec le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) et les pays de la région afin de trouver une solution adaptée et globale.

Le Royaume-Uni se félicite également de la tenue d'élections largement pacifiques et du taux de participation élevé l'année dernière au Burkina Faso, au Niger et au Ghana. Nous demeurons préoccupés par la violence et les tensions qui ont caractérisé certaines élections dans la région, et nous encourageons toutes les parties à continuer à recourir au dialogue pour régler leurs différends politiques. Nous tenons à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Chambas, pour sa diplomatie personnelle et discrète qui, même si elle n'est pas toujours visible aux yeux du public, a un impact important dans toute la région.

En ce qui concerne la situation au Mali, le Royaume-Uni estime que la période de transition est une occasion non seulement de préparer des élections libres et régulières, mais aussi de progresser sur des questions essentielles, telles que le processus de paix et la lutte contre la corruption. Les autorités maliennes doivent se concentrer de toute urgence sur ces questions. La reprise des réunions régulières du Comité de suivi de l'Accord est un premier pas positif, et nous notons avec satisfaction que des femmes y ont participé pour la toute première fois.

Nous restons profondément préoccupés par la détérioration continue de la situation humanitaire dans une grande partie de la région. Nous sommes également préoccupés par l'augmentation des déplacements forcés dans le centre du Sahel et le nord-est du Nigéria. L'année dernière, le Royaume-Uni a alloué 21 millions de dollars supplémentaires à l'aide humanitaire au Sahel, ce qui porte notre contribution financière dans cette région depuis 2019 à plus de 200 millions de dollars. Ces fonds ont permis de venir en aide à plus de 7 millions de personnes dans les régions les plus touchées. Cependant, l'aide doit parvenir à celles et ceux qui en ont besoin, et nous exhortons toutes les parties à garantir un accès humanitaire sans entrave pour permettre la fourniture de biens et de services. Sans cela, l'insécurité alimentaire et les besoins de protection ne cesseront d'augmenter.

Le Royaume-Uni est préoccupé par l'augmentation des violations des droits de la personne en Afrique de l'Ouest et au Sahel, et nous appelons les gouvernements à renforcer le respect du principe de responsabilité. Nous appelons également au renforcement du respect des normes internationales relatives aux droits de la personne. Nous sommes déterminés à appuyer les actions menées dans ce domaine, par exemple, en contribuant à la formation des Forces armées maliennes en matière de droit international humanitaire et en appuyant la mise en œuvre du cadre réglementaire de la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) applicable aux droits de la personne.

Nos collègues se rappelleront qu'à l'occasion de ces séances,, nous plaidons aussi fréquemment en faveur de la protection des enfants, des enseignants et des écoles dans toute la région, et nous encourageons tous les gouvernements à respecter la Déclaration sur la sécurité dans les écoles. Nous nous félicitons de la libération de plus de 300 garçons enlevés dans le nord-ouest du Nigéria à la fin de l'année dernière. Cet événement confirme l'importance de l'initiative sur la sécurité dans les écoles.

Enfin, s'agissant du climat, il est encourageant d'entendre de nombreux membres du Conseil parler des effets des changements climatiques sur la sécurité dans la région, indépendamment de leurs vues sur les causes des changements climatiques. La position du Royaume-Uni sur cette question est très claire. Nous sommes conscients que les conditions climatiques changent et que cela a un impact négatif sur la sécurité, comme l'a très clairement indiqué l'Ambassadeur Kimani (annexe VII). En tant que membres du Conseil de sécurité, il nous incombe d'examiner plus en détail les conséquences des changements climatiques et d'en tenir compte dans la réponse du système des Nations Unies, afin de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour prévenir de nouveaux risques pour la paix et la sécurité découlant des défis posés par les changements climatiques.

Compte tenu des défis interdépendants auxquels la région est confrontée, nous nous félicitons de la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et de la collaboration étroite de l'UNOWAS dans la région et avec les organes régionaux. Comme l'a dit l'Ambassadeur Kimani, nous avons besoin d'une approche holistique, qui associe les efforts de sécurité du G5 Sahel, de la région du Sahel, du groupement de forces Takuba et de l'opération Barkhane, ainsi que les efforts de sécurité au niveau national, aux efforts déployés par l'ensemble de nos partenaires de développement pour remédier aux causes profondes de la violence, car la région ne fera pas de réels progrès si les avancées obtenues dans le domaine de la sécurité ne sont pas accompagnées d'un développement rapide et efficace. J'espère donc que M. Chambas pourra continuer à défendre au sein du système des Nations Unies cette approche dans la région et au-delà.

Annexe XII

Déclaration de M. Rodney Hunter, Coordonnateur politique à la Mission permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie le Représentant spécial Chambas de son exposé instructif d'aujourd'hui. Lui et son équipe ont en effet été très occupés ces derniers mois.

L'automne dernier, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) a joué un rôle essentiel en appui à la tenue d'élections présidentielles libres et régulières dans cinq pays d'Afrique de l'Ouest. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a compliqué la situation, et nous remercions M. Chambas et son équipe de leur soutien inlassable à la stabilité et à la sécurité à long terme dans la région. Bien qu'il reste beaucoup à faire, nous constatons des progrès. Ces cinq élections en Afrique de l'Ouest se sont déroulées dans un environnement relativement calme et n'ont enregistré aucun problème électoral sérieux. Nous sommes convaincus que l'appui de l'UNOWAS continuera de porter ses fruits lors du second tour de l'élection présidentielle au Niger en février prochain.

En ce qui concerne la Guinée-Bissau, je voudrais remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général Sori-Coulibaly de son attachement au Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS), et d'avoir mené la mission à son terme. La fermeture du BINUGBIS le 31 décembre dernier est un signe du développement et des progrès politiques réalisés par le pays. Toutefois, bien que d'importants progrès aient été accomplis, l'équipe de pays des Nations Unies et l'UNOWAS doivent rester mobilisés et promouvoir une stabilité politique continue en Guinée-Bissau. Les citoyens bissau-guinéens méritent de continuer à progresser et de ne pas perdre les acquis que le BINUGBIS a favorisés. C'est pourquoi la communauté internationale doit rester vigilante. Nous saluons l'action menée par les organisations régionales, telles que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, en faveur de la stabilité en Guinée-Bissau et dans l'ensemble de la région.

L'ONU a prouvé qu'elle était en mesure de promouvoir le renforcement des capacités et de favoriser la stabilité régionale. Pourtant, le fléau du terrorisme continue de frapper la région sur une base hebdomadaire, voire quotidienne. Nous sommes profondément préoccupés par l'instabilité persistante qui en résulte dans l'ensemble du Sahel. Comme nous l'avons déjà dit, nous nous associons à nos collègues pour condamner les attaques qui ont tué 100 civils au Niger le 2 janvier dernier. Ces attaques lâches et odieuses doivent cesser. Il n'y a pas de place dans le monde moderne pour la violence à l'encontre de personnes innocentes. Pour aider à stabiliser le Sahel, les gouvernements des pays de la région doivent continuer de renforcer les institutions de l'État, d'assurer une bonne gouvernance à leurs citoyens et d'octroyer aux organisations humanitaires un accès sans entrave aux personnes qui sont dans le besoin. Les gouvernements sapent leur propre crédibilité lorsque les autorités, en particulier les forces de sécurité, violent les droits de l'homme ou y portent atteinte et ne protègent pas leurs citoyens. Toutes les parties doivent respecter les principes humanitaires et le droit international humanitaire.

Enfin, en ce qui concerne le Mali, les États-Unis adressent leurs condoléances les plus sincères aux familles des cinq soldats français de l'opération Barkhane qui ont récemment perdu la vie. Les attaques contre les forces de sécurité internationales doivent cesser. Nous sommes soulagés que l'attaque perpétrée le 7 janvier dernier sur une base de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali n'ait fait aucune victime. Les forces de sécurité internationales ne sont pas à elles seules la solution au fléau du terrorisme. La stabilité dans ce pays

ne peut venir que de l'intérieur, grâce à des réformes démocratiques, à une présence gouvernementale accrue dans le nord du pays et à de meilleurs services publics. Nous jugeons encourageant que les parties signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger aient récemment publié un plan de progression révisé pour atteindre les objectifs de l'Accord. Nous espérons que le Conseil de sécurité continuera d'exhorter les parties signataires à poursuivre sur cette voie positive et à aider le Gouvernement de transition à respecter son engagement de mettre en œuvre des réformes essentielles pendant la période de transition.

Annexe XIII

Déclaration de M^{me} Tra Phuong Nguyen, Représentante permanente adjointe du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie M. Mohamed Ibn Chambas, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), de son exposé très complet.

Nous prenons note de la complexité de la situation politique en Afrique de l'Ouest et au Sahel ces derniers mois, les élections dans certains pays ayant été marquées par des tensions et des difficultés. Nous appelons toutes les parties prenantes dans ces pays à œuvrer en faveur d'un consensus sur les points de désaccord, afin que les prochaines élections de 2021 puissent être inclusives, transparentes, crédibles et pacifiques.

À cet égard, nous félicitons la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'UNOWAS et les équipes des Nations Unies pour les efforts qu'ils déploient afin de collaborer et de travailler à titre préventif avec les parties concernées au maintien de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans la région.

Par ailleurs, nous nous félicitons des efforts en cours pour promouvoir la participation des femmes aux processus politiques et de paix dans plusieurs pays ainsi que leur représentation dans ces processus. Nous attendons avec impatience de voir les femmes et les jeunes jouer un rôle plus important dans la prévention et le règlement des conflits, la consolidation de la paix et la reconstruction après les conflits dans la région en 2021.

Les conditions de sécurité dans la région restent fragiles en raison des défis multidimensionnels, tels que le terrorisme, les conflits intercommunautaires, la criminalité organisée et la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Les civils et les forces de défense et de sécurité restent la cible de violences et d'attaques terroristes meurtrières, comme nous l'avons récemment vu au Niger et au Mali. Nous tenons à exprimer nos plus sincères condoléances et notre solidarité aux Gouvernements et aux peuples nigériens et français pour ces tragédies. Nous condamnons fermement ces actes barbares. Leurs auteurs doivent être traduits en justice.

Dans ce contexte, nous exhortons toutes les parties concernées à renforcer leur coopération dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent dans l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel. Il importe que l'UNOWAS, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, la CEDEAO et la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) se réunissent régulièrement et procèdent conjointement à l'analyse des tendances relatives à la dimension régionale de la crise et aux dynamiques transfrontières, et au partage de leurs renseignements sur ce sujet.

La situation humanitaire désastreuse dans la région reste l'une de nos principales préoccupations. Des millions de personnes, en particulier au Burkina Faso, au Tchad, au Mali, en Mauritanie et au Niger, souffrent en raison de l'insécurité alimentaire, des déplacements et des effets néfastes des changements climatiques. Plus de 13,4 millions de personnes dans la région, dont 7 millions d'enfants, ont urgemment besoin d'une aide et d'une protection pour survivre. Pas moins de 3 500 écoles ont été fermées et plus de 150 centres de santé ne peuvent fonctionner pleinement et correctement.

C'est pourquoi nous appelons toutes les parties à respecter leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et à garantir les droits et les intérêts légitimes des populations de la région. Il importe, nous le rappelons, d'assurer que

l'aide humanitaire soit fournie sans entrave aux personnes qui en ont le plus besoin, en particulier les enfants, les personnes âgées, les femmes et les autres groupes vulnérables. Nous appelons également les donateurs internationaux à augmenter leurs contributions financières pour que les programmes d'aide humanitaire puissent être mis en œuvre pleinement et efficacement en 2021.

Par ailleurs, nous réitérons notre appui à l'appel au cessez-le-feu mondial lancé par le Secrétaire général pour lutter contre la pandémie ainsi que notre appui à la mise en œuvre de la résolution 2532 (2020). Il importe tout autant de faciliter un accès équitable aux vaccins contre la COVID-19 dans les pays de la région.

Enfin et surtout, nous nous faisons l'écho de l'appel lancé par le Secrétaire général aux États membres de la CEDEAO et aux partenaires internationaux pour qu'ils appuient pleinement des approches cohérentes et intégrées, notamment en mettant en œuvre la stratégie de stabilisation pour les pays touchés par Boko Haram, le plan d'investissement prioritaire du G5 Sahel, ainsi que la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et le Plan d'appui des Nations Unies pour le Sahel. Il importe également d'intégrer dans toutes nos activités de prévention des conflits les menaces actuelles et prévues liées au climat.
